



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

INSPECTION GÉNÉRALE DES FINANCES

☎ : 01 53 18 14 41
recrutement.igf.finances.gouv.fr

Paris, le 21 mars 2022

APPEL À CANDIDATURES

**pour l'exercice des fonctions d'inspecteur des finances adjoint et
d'inspectrice des finances adjointe**

3 à 5 postes sont ouverts.

POURQUOI REJOINDRE L'IGF EN TANT QU'INSPECTEUR ET INSPECTRICE DES FINANCES ADJOINT(E) ?

1. Un positionnement stratégique au cœur de la décision publique

Le Gouvernement fait appel à l'IGF pour lever des obstacles techniques à la conduite des réformes et appuyer, par son expertise, la décision publique. En pratique, l'Inspection réalise des missions :

- ♦ de vérification et d'audit, pour lesquelles elle dispose de pouvoirs d'enquête ;
- ♦ d'évaluation et de conseil, conduites directement pour le compte des ministres commanditaires ;
- ♦ d'assistance auprès d'administrations, de commissions, de personnalités qualifiées ou d'organisations internationales.

Les missions, d'une durée moyenne de trois à quatre mois, offrent une visibilité unique aux membres du service et leur permettent d'acquérir des compétences appréciées des recruteurs, grâce à :

- ♦ des échanges réguliers avec des décideurs publics et privés de premier plan (cabinets ministériels, directeurs d'administration et d'opérateurs, dirigeants d'entreprises, etc.) ;
- ♦ des investigations techniques et sur le terrain pour objectiver les constats, repérer les bonnes pratiques à l'international, étayer les analyses et formuler des propositions opérationnelles (100 interlocuteurs par mission en moyenne) ;
- ♦ un suivi de la mise en œuvre des propositions faites.

Le parcours proposé aux candidats reçus s'organisera autour de trois phases d'une durée totale de trois ans :

- ♦ une première phase de formation aux méthodes de l'IGF, à travers notamment une mission de vérification ;
- ♦ une deuxième phase de participation aux missions sous la responsabilité d'inspecteurs et d'inspectrices des finances expérimenté(e)s ;
- ♦ sous réserve de l'engagement de l'agent, une troisième phase en tant que chef de mission, après promotion au titre d'inspecteur/inspectrice des finances.

2. Une rigueur d'analyse et des compétences de haut niveau

L'IGF permet d'acquérir les compétences nécessaires à la réussite d'une carrière de direction dans le secteur public :

- ♦ une méthode d'objectivation des faits fondée sur la tradition d'audit et de vérification portée par le service depuis sa création ;
- ♦ une double approche stratégique et opérationnelle pour résoudre des problèmes complexes ;
- ♦ une capacité à interagir avec des décideurs de haut niveau et répondre à leurs attentes tout en connaissant la réalité du terrain et ses contraintes ;
- ♦ le pilotage et la coordination de missions à portée interministérielle sous pression politique ;
- ♦ une excellente connaissance des leviers de politique publique.

Les savoir-faire et savoir-être développés à l'IGF et le lien entre l'approche stratégique et les réalités de terrain permettent de former les décideurs de demain.

3. Diversifier sa connaissance de l'administration et du monde professionnel

Au service, 90 personnes aux profils très divers, issus de la haute administration, du secteur privé et du monde universitaire échangent au quotidien sur leurs travaux et tissent de forts liens professionnels et personnels.

Les missions permettent aux agents du service de développer une expertise sur un large spectre de politiques publiques, de secteurs et de rencontrer un grand nombre d'interlocuteurs.

Enfin, des rencontres sont régulièrement organisées au service autour de personnalités administratives, économiques ou scientifiques de premier plan.

Pour plus d'informations :
<http://www.igf.finances.gouv.fr>

QUELS PROFILS POUR REJOINDRE L'IGF EN TANT QU'INSPECTEUR ET INSPECTRICE DES FINANCES ADJOINT(E) ?

1. Les profils recherchés

Les candidats doivent disposer d'une **formation initiale d'excellence, de niveau minimum Master 2**, reçue dans une grande école et/ou une université.

Ils doivent démontrer de **très solides compétences analytiques** et une grande rigueur. Ces compétences peuvent avoir été obtenues à l'issue d'un **parcours en sciences humaines et sociales** (économie, droit, management, sociologie, sciences politiques, etc.) et/ou **scientifique** (mathématiques, informatique, finances, biologie, environnement, etc.).

La complexité des missions menées dans un temps contraint et la diversité des thématiques abordées supposent par ailleurs de disposer des **compétences professionnelles** suivantes : analyse et rédaction, travail en équipe, créativité, humilité, qualité d'écoute et de dialogue.

Les candidats doivent, par leur formation initiale et leur parcours, démontrer un **haut niveau d'intérêt pour les enjeux d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation des politiques publiques** et de modernisation de l'État.

Le poste d'inspecteur et d'inspectrice des finances adjoint(e) est proposé par une première expérience professionnelle. Sans constituer un prérequis, une expérience préalable dans le secteur public, ou dans le champ de l'économie et des finances publiques, est bienvenue, notamment à travers des stages. Des candidatures avec une première expérience professionnelle pourront toutefois être considérées.

La connaissance de ces univers professionnels sera approfondie pendant les missions ainsi qu'au travers de sessions de formation professionnelle, en particulier la première phase de leurs parcours d'intégration. Une expérience à l'international sera appréciée.

2. Les conditions requises pour postuler

L'inspecteur des finances adjoint ou l'inspectrice des finances adjointe rejoint le service **pour une durée de trois ans**. La nature du contrat par lequel il est lié au service dépend de sa situation administrative.

Peuvent notamment postuler à ces fonctions :

- ♦ les **étudiants achevant leur formation initiale** (niveau minimum requis : Master 2) ;
- ♦ les fonctionnaires **des corps de l'enseignement supérieur** (issus des Écoles normales supérieures, professeurs agrégés, etc.) ;
- ♦ les fonctionnaires **des grands corps techniques de l'État** ;
- ♦ les agents contractuels du **secteur public** et les salariés ou travailleurs indépendants **du secteur privé**.

L'Inspection propose des **rémunérations attractives**.

QUELLE EST LA PROCÉDURE DE SÉLECTION POUR LE RECRUTEMENT ?

Trois à cinq postes sont ouverts à la sélection pour une prise de fonction effective à partir du 1^{er} septembre 2022. Les candidatures doivent être déposées le 15 avril 2022 au plus tard sur :

La Place de l'Emploi Public (PEP)
<https://place-emploi-public.gouv.fr>

REF : MEF_2022-5820 IGF-Inspecteur(trice) des finances adjoint(e) H/F

Le processus de recrutement se déroule du 1^{er} mai 2022 au 15 juin 2022. Il est organisé en quatre étapes de sélection.

Étape n° 1 - Sélection à partir de l'examen du curriculum vitae (CV) et de la lettre de motivation

Toute candidature sur la Place de l'Emploi Public doit comprendre **un CV**, incluant les coordonnées du (des) dernier(s) employeur(s) du candidat, et **une lettre de motivation** de deux pages maximum.

L'examen de ces deux documents, **à soigner particulièrement**, conduit le jury à convoquer une partie des candidats et candidates à l'étape suivante du processus de recrutement.

Étape n° 2 - Sélection à partir d'une épreuve de questionnaire à choix multiples (QCM)

Le QCM évalue la **culture générale administrative** (politique économique, enjeux budgétaires, fonctionnement de l'État et de l'administration, etc.) **et scientifique** du candidat ou de la candidate ainsi que sa **logique**. L'épreuve est organisée en temps contraint, dans les locaux de l'IGF.

Sur la base des résultats obtenus au QCM, de leur CV et lettre de motivation, une partie des candidats et candidates sont convoqué(e)s à l'étape suivante du processus de recrutement.

Étape n° 3 - Sélection sur la base de deux épreuves techniques et d'un entretien de motivation

L'ensemble des candidats et candidates retenus par le jury à l'issue de la deuxième étape du processus subissent trois épreuves ne requérant aucune connaissance technique préalable :

- ♦ **une épreuve écrite** consistant à réaliser une note à partir d'un dossier de politiques publiques ;
- ♦ **une épreuve orale de mise en situation professionnelle**, sur la base d'un dossier inspiré d'une mission récemment réalisée par des membres de l'IGF ;
- ♦ **une épreuve orale d'entretien de motivation**, sur la base du CV et de la lettre de motivation du candidat ou de la candidate.

Étape n° 4 - Entretien final

Les candidats et candidates retenus par le jury à l'issue de la troisième étape du processus de sélection sont convoqués pour un entretien final **avec la chef du Service et l'inspecteur chargé de mission auprès de la chef du Service**, permettant un bilan des réalisations et des motivations. Cette épreuve finale conclut la procédure de recrutement.

Les candidats et candidates sont invité(e)s à consulter le rapport de jury pour la session 2021¹.

¹ https://www.igf.finances.gouv.fr/files/live/sites/igf/files/contributed/IGF%20internet/3.NousRejoindre/IFA/Rapport_jury_IFA_2021_VF.pdf

CONTACTS

Pour toute information relative aux modalités de recrutement, les candidats et candidates peuvent contacter :

◆ **Le responsable chargé du recrutement**

Prénom / Nom	Téléphone	Courriel
M. Thomas Espeillac Inspecteur des finances, chargé de mission auprès de la chef du Service	01 53 18 14 41	recrutement.igf@igf.finances.gouv.fr

◆ **Des membres de l'IGF**

Prénom / Nom	Téléphone	Courriel
M. Christophe Hemous Inspecteur des finances	01 53 18 15 44	christophe.hemous@igf.finances.gouv.fr
M. Amaël Pilven Inspecteur des finances	01 53 18 14 43	amael.pilven@igf.finances.gouv.fr
M^{me} Louise Mariani Inspectrice des finances	01 53 18 15 43	louise.mariani@igf.finances.gouv.fr
M^{me} Oumnia Alaoui Inspectrice des finances	01 53 18 12 23	oumnia.alaoui@igf.finances.gouv.fr

◆ **Les lauréats de l'appel à candidatures 2021**

Prénom / Nom	Téléphone	Courriel
M^{me} Louise Anfray inspectrice des finances adjointe	01 53 18 15 50	louise.anfray@igf.finances.gouv.fr
M. Pierre Chamouard inspecteur des finances adjoint	01 53 18 19 08	pierre.chamouard@igf.finances.gouv.fr
M. Valentin Melot inspecteur des finances adjoint	01 53 18 14 53	valentin.melot@igf.finances.gouv.fr